

4^e

CONGRÈS

des études sur le Moyen-Orient
et les mondes musulmans

28 juin - 2 juillet 2021



Atelier 74

Civils, armées et citoyens : Droits et devoirs dans la région contemporaine du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord

Qu'elles soient parties intégrantes des régimes politiques où qu'elles interviennent dans l'ombre, les armées arabes sont connues pour leurs fréquentes interférences avec la vie politique. Les derniers exemples en date sont les cas de l'Algérie, du Soudan et du Liban, où l'armée est intervenue directement en politique en forçant les dirigeants de ces régimes à se retirer, en prenant le pouvoir, ou en réprimant directement les contestataires.

Dans d'autres cas datant de dix ans, lors des Printemps arabes de 2011, les armées de différents pays ont réagi différemment, ce qui a été documenté par plusieurs chercheurs. Entre les deux cas limites que sont l'Égypte et la Syrie, beaucoup de facteurs entremêlés ont affecté les réactions des armées au mécontentement populaire. Pourquoi et comment les armées arabes continuent d'intervenir dans la vie politique de la région Afrique du Nord – Moyen-Orient ? Comment cela affecte-t-il les relations militaro-civiles ? Comment cela affecte-t-il les droits des civils ? Et la définition de la citoyenneté ?

Ce panel rassemble des chercheurs intéressés par ce sujet et ces questions, examinées de manière comparative. Ce panel cherche à couvrir plusieurs aspects :

- Les forces militaires et la citoyenneté dans les Constitutions arabes ;
- Le rôle de l'armée dans la formation des systèmes partisans, soit par son intervention directe, soit en tant que question structurante ;
- Les liens entre l'armée et l'État aux niveaux institutionnel et économique.

Responsable : Sara Tonsy (IEP Aix, MESOPHOLIS/IREMAM)

Discutant : Fatiha Dazi-Héni (IRSEM)

Programme de l'atelier

Habiba Ashraf el-Sherif (Cairo University, Faculty of Economics and Political Science)

La guerre saoudienne au Yémen et la réussite de la résistance Houthiste

La guerre saoudienne au Yémen et la réussite de la résistance Houthiste est un papier qui vise à répondre aux questions suivantes : Comment les Houthis ont-ils « tenu » durant cinq années de guerre ? Comment ce mouvement "para-militaire" a-t-il réussi à tenir tête à une coalition militaire saoudienne ? Cette contribution est basée sur de travail de terrain et une revue de la littérature récente.

Audrey Pluta (IEP Aix, IREMAM)

Un appareil sécuritaire sous tension ? Relations police-armée en Tunisie post-2011

L'armée tunisienne que certains observateurs considèrent comme étant historiquement apolitique, voire marginalisée depuis Bourguiba, occupe, depuis 2011, l'espace politique et médiatique. Intervention

dans les médias d'anciens militaires, créations de partis politiques, nominations de hauts gradés au ministère de l'Intérieur, candidature du ministre de la Défense à la présidentielle... Ces évolutions dans la politisation et la publicisation des militaires n'est pas sans conséquence dans l'appareil de sécurité, qui subit des réagencements dus à des luttes de pouvoirs entre les différents corps. Ainsi, en particulier en 2011 après le départ de Ben Ali, les policiers voient d'un très mauvais œil tant l'engouement populaire pour les forces armées que leur mainmise sur la sécurité. Il s'agira dans cette présentation de revenir sur l'évolution des relations entre ces deux corps, police et armée, impactée par le changement de régime et le contexte politique post-révolution. Notre intervention sera essentiellement basée sur une quinzaine d'entretiens semi-directifs menés à Tunis, Gafsa et Sfax avec des sous-officiers de la police, de la Garde nationale, et des officiers de l'Armée de terre. Cette intervention a bénéficié du soutien du Conseil européen de la recherche, Programme Horizon 2020, projet ERC TARICA.

Clément Steuer (CNRS, Ladyss UMR 7533)

Le rôle de l'armée comme question structurante du système partisan égyptien

L'armée égyptienne occupe une place importante dans les institutions de ce pays depuis la fondation de la République en 1952. Néanmoins, depuis les années 1970, elle ne s'impliquait plus directement dans le champ politique et préférait investir le terrain économique. La révolution de 2011 l'a brusquement replacée au centre de l'arène politique, où elle a cherché à intervenir pour sanctuariser une partie de ses intérêts. De ce fait, la question de la place de l'armée dans les institutions est devenue un enjeu politique de premier plan, participant à la structuration du système partisan égyptien. Ceci explique pourquoi l'opposition de la révolution et de l'ancien régime est devenu le deuxième axe autour duquel s'est organisée la vie politique égyptienne, après un premier axe commun à tous les pays d'Afrique du Nord et qui est celui opposant islamisation et sécularisation. Cette intervention a bénéficié du soutien du Conseil européen de la recherche, Programme Horizon 2020, projet ERC TARICA.

Sara Tonsy (IEP Aix, MESOPHOLIS, IREMAM)

Une Militarisation des citoyens dans le champ politique égyptien

En 2011, les soulèvements arabes ont eu des répercussions variées sur les différents pays. Ces conséquences ont changé les champs politiques, sociaux et économiques. Parmi ces changements est l'arrivée des armées arabes, encore, dans l'avant-garde du champ politique en Algérie, au Soudan et en Égypte. En Égypte la présence de l'armée au pouvoir a eu des conséquences sur la relation civils-militaire qui, ensuite, affecte les statuts des citoyens et civiles, et leur présence dans le champ politique. Comment la résurrection de l'armée dans l'avant-garde du champ politique égyptien a-t-elle affecté le 'citoyen'? Al-mowatanah (la citoyenneté) est un concept introduit dans la constitution pendant l'époque de Hosni Moubarak pour remplacer « l'alliance des forces populaires », la phrase mise suite au coup d'État de 1952. Cette intervention souligne les droits et le statut de citoyens dans le champ politique dix ans après 2011. Il évoque les tribunaux militaires, les aspects économiques et les aspects symboliques qui sont ancrés dans la narration de l'État sur le citoyen.